

CIGARETTES



JOB
MARYLAND
60 centimes

Le Rhône

Journal d'Informations et d'annonces paraissant le Mardi et le Vendredi

Tout abonné et son épouse sont assurés d'office contre les accidents

auprès de LA BALOISE, Compagnie d'assurances sur la vie
pour fr. 1000.— en cas de décès, fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente

Abonnement : 6 mois fr. 3.40, un an fr. 6.80 (avec « Bulletin officiel », 6 mois fr. 5.40, 1 an fr. 10.80). Etranger : fr. 10.50 par an. Annonces : le mm., Valais 6 cts, Suisse 8 cts, Etranger 12 cts (la ligne a 36 mm. de larg.)
Réclames : Suisse 25 cts, Etranger 30 cts le millimètre (la ligne a 74 mm.). Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléph. N° 61.052. Ch. post. II c 52.



VERMOUTH
TORO
la vieille marque
CIRAVEGNA & Co S. A.
Genève - Turin

Chute tragique d'un avion de transport hollandais dans les Grisons

LES 13 OCCUPANTS DE L'AVION SONT TUES

Samedi, un drame aérien est survenu sur territoire grison, à Pian-San-Giacomo, sur un pâturage situé à 8 km. de Mesocco. Un appareil commercial hollandais desservant la ligne Milan-Zurich-Francfort-Amsterdam, après avoir quitté l'aéroport de Milan, survolait Mesocco à 12 h. 15. A cet instant, un ouragan d'une violence inouïe se déclencha, éclatant avec une rapidité extraordinaire. L'appareil était alors arrivé sur le Pian-San-Giacomo, dernière étape qui le séparait du San-Bernardino.

En raison du tragique de la situation — le ciel présentait une couleur noire encre de Chine — le pilote tenta immédiatement de rebrousser chemin. Cette manœuvre s'avérant impossible, le ciel se chargeant de tous côtés de lourds nuages, et une pluie diluvienne rendant nulle toute visibilité, le pilote, se rendant compte qu'il était en train d'aller piquer du nez contre la montagne, rebroussa chemin tout d'un coup comme s'il voulait gagner de la place pour essayer ensuite de monter plus haut. C'est alors que les gens se trouvant dans les Mayens de Mesocco ont vu l'avion descendre rapidement jusqu'à une cinquantaine de mètres du Pian-San-Giacomo. Sur ce plateau serré de trois côtés par les montagnes, dont la seule sortie au sud était fermée par le brouillard, le malheureux pilote a dû certainement se sentir comme dans une cage. Au lieu de tenter un atterrissage de fortune sur le plateau même, ainsi que les gens se trouvant sur place ont vainement essayé de lui indiquer par des signes, en réponse à l'appel lancé par la sirène d'alarme, le pilote a cherché comme un désespéré une voie de sortie vers le Nord.

Reposés deux fois de suite par la montagne, se présentant toujours comme une muraille infranchissable, l'avion est venu finalement s'abattre au pied même des pentes qui montent vers San-Bernardino, à quelques centaines de mètres de la route.

On ne sait encore si la foudre, qui éclatait de toutes parts et dans toutes les directions, frappa aussi l'avion. Aussitôt après cette catastrophe, et dès que la trombe s'apaisa, des paysans des environs accoururent et se portèrent au secours des malheureux. La grosse machine ne faisait plus qu'un amas de fer tordu, de toile arrachée, de matériaux brisés. On retira tout d'abord 12 cadavres du fuselage, y compris l'équipage de l'appareil. Une passagère fut retrouvée respirant encore, mais elle décéda peu après, sans avoir repris connaissance. Des 13 morts, il y a 10 passagers, 2 pilotes et un mécanicien. Les 3 hommes de l'équipage sont hollandais et sur les 10 passagers, 7 sont hollandais, 2 allemands et un anglais.

Un automobiliste qui se trouvait sur la route du San-Bernardino se rendit en hâte à Mesocco avertir les autorités. Ces dernières partirent immédiatement sur place, accompagnées de médecins et de forces de gendarmerie.

Par suite du manque absolu d'habitations dans ces alpages, les 13 cadavres furent déposés dans une grange. Le consul de Hollande à Lugano, ainsi que l'Office aérien fédéral à Berne furent avisés par téléphone de cette catastrophe aéronautique.

Relevons que la violence de cet orage fut d'une telle envergure que ce fut une véritable trombe d'eau qui s'abattit sur la région : trois ponts de routes secondaires en amont de Mesocco furent gravement détériorés. L'usine électrique de la commune fut elle-même endommagée.

Cette catastrophe aérienne est la plus grave qui ait été enregistrée jusqu'ici dans les Alpes suisses. Elle montre que le vol commercial alpestre doit être soumis à des mesures sévères de sécurité. Il convient de souligner, à ce propos, que la ligne italo-suisse Zurich-Milan, assurée par des pilotes connaissant particulièrement les Alpes, n'a jamais enregistré d'accident depuis sa mise en exploitation.

Une chute de 200 mètres

L'avion a été précipité d'une hauteur de 200 mètres entre deux sapins. Un des moteurs a été projeté à 20 mètres de distance. L'appareil n'est plus qu'une masse informe. Les hélices ont fauché les branches de plusieurs arbres pour s'enfoncer ensuite dans des troncs, les sciant presque complètement.

Accident mortel au Brévent

Au cours de l'ascension du Brévent, deux alpinistes anglais ont été victimes d'une chute de pierre. L'un d'eux, M. Ewin, d'Edinburgh, employé dans un poste de T. S. F., âgé d'environ 30 ans, est décédé des suites des blessures reçues dans une chute de 150 mètres. Le corps a été ramené à Chamonix par une colonne de secours.

Augmentation des droits d'entrée sur les marchandises italiennes

Conformément à un décret italien, toutes les marchandises importées en Italie sont soumises à un droit de licence spécial de 3 % de la valeur de la marchandise. La Suisse s'est vue, en conséquence, obligée de percevoir, elle aussi, sur les marchandises importées d'Italie, une taxe spéciale, dont le produit servira à rembourser aux exportateurs suisses le droit de licence prélevé par l'Italie. Un arrêté a été pris en ce sens ces jours derniers par le Conseil fédéral ; la nouvelle taxe est perçue à partir du 20 juillet, et cela tant que les marchandises suisses seront frappées à l'importation en Italie d'un droit de licence spécial, dans sa forme actuelle.

Le grand rôle de l'instituteur

Les membres du corps enseignant jouissent en général partout du respect et de l'estime de tous. On a compris qu'ils étaient chargés d'une mission plus importante que toutes les autres puisque non seulement le niveau moral et intellectuel des individus dépend de leur enseignement dévoué, mais aussi le prestige d'un pays, ainsi que sa grandeur.

Plus les hommes sont éclairés, instruits de leurs droits et surtout de leurs devoirs, plus ils ont une intelligence ouverte à tous les progrès et plus le pays dont ils sont les libres citoyens a de rayonnement.

De très petits peuples ont été le faisceau lumineux qui projetait ses rayons sur le vaste monde parce qu'ils étaient les plus cultivés, les plus instruits et par conséquent les plus civilisés.

Or, c'est aux éducateurs qu'incombe la mission de défricher les cerveaux des masses, de transformer les terrains en jachère et improductifs en terres où pourront s'épanouir les plus variées, les plus glorieuses et les plus utiles floraisons.

Aussi le métier d'instituteur ne doit-il pas être considéré comme une fonction ordinaire.

Son exercice exige déjà une vocation impérieuse qui accorde à celui à qui il est dévolu un altruisme assez rare à notre époque d'égoïsme exaspéré.

Les satisfactions d'un instituteur consciencieux et dévoué lui viennent moins du bénéfice personnel qu'il tire de sa profession que des avantages qu'elle accorde aux enfants dont il s'occupe, que des possibilités qu'elle leur confère, que des buts qu'elle leur permet d'atteindre.

La légitime fierté de la réussite dans la vie des élèves dont il s'est occupé lui est permise, puisqu'il en est le promoteur.

En un temps où l'ignorance peut être considérée comme la plus redoutable et la plus affligeante des infirmités, les instituteurs sont des thaumaturges qui, par leur patience, leur zèle et leur dévouement, accomplissent le miracle de guérir les enfants de cette infirmité.

Ils procurent à la jeunesse, en développant

son intelligence et sa sensibilité, les armes nécessaires pour se défendre contre les routines funestes, les préjugés dangereux, la rouerie des fripons, la malice et l'astuce de tous ceux qui font profession d'exploiter l'ignorance ou tout au moins d'en profiter.

On peut donc dire que les années scolaires sont une sorte de noviciat, de préparation à la vie.

Le rôle de l'instituteur ne se borne pas à apprendre à lire, à écrire et à compter à ses élèves. A mesure qu'ils grandissent, le maître les observe plus attentivement. Il a l'intuition subtile de leurs dispositions naturelles. Il discerne leurs aptitudes. Il devine leurs vocations et il les guide, les encourage, suivant leurs possibilités, leurs moyens, leurs goûts et leurs ambitions.

Mais ces goûts et ces ambitions, c'est lui le plus souvent qu'il les fait naître, qui les suscite, qui les stimule.

Quant, pour les récompenser d'avoir bien travaillé, l'instituteur fait à ses élèves des lectures choisies sur les beautés de la mer et les riches splendeurs des pays exotiques, il éveille en eux le désir d'être navigateurs ou colons. Quand il leur fait des leçons de choses sur les merveilles de la nature, quand il leur parle de la douceur qu'on ne trouve qu'à la campagne, de la paix des champs, de l'harmonie, de la sécurité qui font un enchantement de la vie rustique, il les prédispose à devenir de laborieux et d'heureux agriculteurs.

L'instituteur est un puissant semeur d'idées, un formateur de consciences, un inspirateur de destinations.

C'est lui, autant, souvent plus que leurs parents, qui donne aux enfants le sens de la dignité humaine, qui leur apprend à réfléchir, à raisonner, qui les dirige dans le choix d'une carrière conforme aux nécessités de la région ou du pays.

Le rôle de l'instituteur est donc très important et l'on peut dire que ce sont les éducateurs qui assument la grave responsabilité de l'avenir heureux ou déplorable de leur pays.

Claude MONTORGE.

Une visite exceptionnelle

La capitale du Japon a reçu, ces jours-ci, une visite exceptionnelle. Le maire de New-York, M. Fiorello La Guardia, a envoyé, en effet, à Tokio, en visite officielle, deux poupées (qu'il a baptisées : « Madame et monsieur Amérique »), comme ambassadeurs de l'amitié américaine. Les autorités japonaises ont pris au sérieux ces diplomates hors série et organisé toute une série de réceptions et de banquets dont le succès a été très vif.

Les Japonais, on le voit, ne manquent pas d'humour.

Dans le sous-sol de Moscou

Les travaux pour la construction d'un chemin de fer métropolitain ont fait découvrir à Moscou tout un réseau de passages secrets souterrains qui a beaucoup intrigué les savants et les archéologues. Il paraît que ce mystérieux labyrinthe est celui que le tsar Ivan le Terrible fit construire en 1565 pour y enfermer les prisonniers politiques et ceux que la police jugeait comme suspects. Cette conviction est

fortifiée par la découverte d'une chambre de torture, qui correspond d'une manière frappante aux descriptions laissées par les annalistes de l'époque.

Echantillon sans valeur

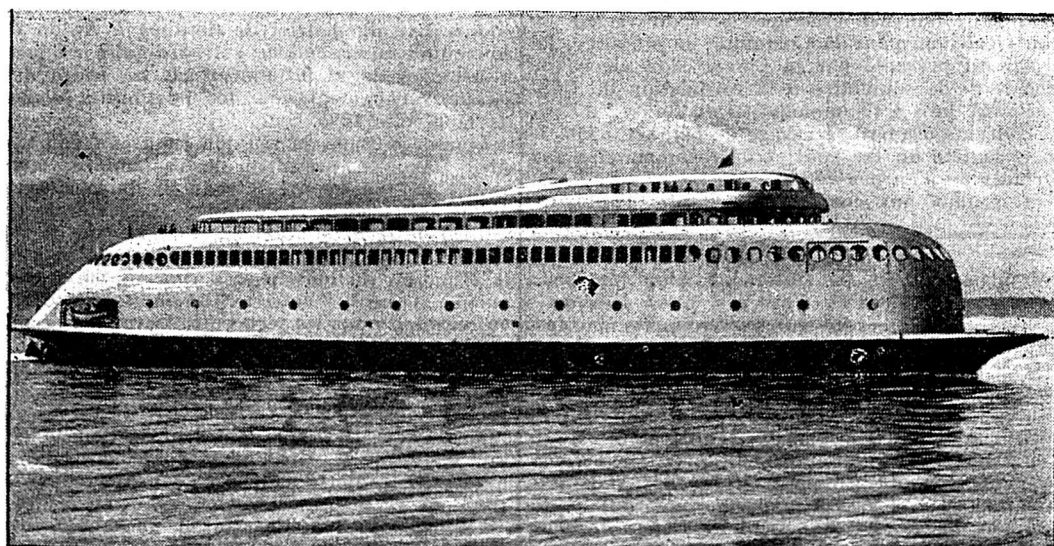
Le fameux diamant le « Jonker », qui se trouvait aux Etats-Unis, où il vient d'être acheté plus de 16 millions, a été expédié en Angleterre. Il avait été assuré, pendant son voyage, pour cette somme, par une compagnie anglaise, moyennant une prime se montant à 100,000 francs.

Comme un journaliste disait au directeur de la compagnie d'assurances que celle-ci avait dû employer une partie de la prime à surveiller le précieux envoi, il reçut cette réponse :

« Détrompez-vous. Nos frais d'envoi n'ont pas dépassé six shillings, car nous avons fait envoyer le diamant dans un paquet enveloppé d'un papier solide, mais quelconque, avec cette simple mention : « échantillon sans valeur ».

Le tour fut donc bien joué...

Un paquebot à forme aérodynamique



C'est aux Etats-Unis qu'on vient de construire le premier bateau à forme aérodynamique, lequel peut atteindre une vitesse de 18 nœuds. Ce navire comprend 25 cloisons étanches, ce qui lui donne une sécurité absolue.

La randonnée de l'éléphant au Grand St-Bernard

Comme nous le laissons sous-entendre dans notre précédent numéro, l'éléphant et sa suite ont quitté Martigny vendredi soir pour entreprendre la traversée du Grand St-Bernard, voulant ainsi rééditer, dans un certain genre, l'exploit d'Annibal dont on croit qu'il a traversé les Alpes avec ses 17 éléphants pour venir battre les Romains vers les années 215 à 218.

Cette thèse est toutefois diversement commentée puisque certains historiens soutiennent aussi qu'Annibal aurait franchi les Alpes non au Grand St-Bernard mais au Mont-Cenis ou au Petit St-Bernard.

Précisons d'autre part que l'éléphant se nomme Dolly et non Dinah comme annoncé. Dinah est le nom de la région des Indes britanniques d'où notre Miss Dolly est originaire.

Quant à l'écrivain américain qui monte notre éléphant, M. Halliburton, est arrivé à Martigny vendredi soir, venant en camionnette de Lausanne où il a acheté cette voiture pour 300 fr. Cette camionnette transporte des bâches, le fourrage et une échelle permettant de monter en selle sur Dolly, car on sait que la bête mesure 1 m. 95 de hauteur. Ce sont les autorités valaisannes qui ont imposé l'obligation de faire précéder l'éléphant par une camionnette, ceci afin d'éviter que des accidents de la circulation ne surviennent. C'est là une bonne mesure de prudence car on conçoit aisément l'effroi que peut semer sur son passage dans nos vallées de montagne une telle caravane... Par exemple, les convois attelés de mulets ou chevaux risqueraient fort de prendre le mors aux dents...

Avant son départ de Martigny, l'éléphant s'est produit dans plusieurs tours acrobatiques, à la grande joie des nombreux gamins. Puis, pendant une bonne demi-heure, le pachyderme a déambulé dans la ville et a même donné une représentation devant l'hôpital.

Ce n'est qu'à 20 h. 30 que la petite caravane, composée de la camionnette conduite par le chauffeur Ruffin, du chef-cornac Harel, de l'écrivain Halliburton et de l'éléphant, commença à grimper la route du Grand St-Bernard ; une foule de piétons, et surtout de cyclistes, a suivi pendant plusieurs kilomètres ce raid un peu extravagant.

Après avoir traversé le village de Bovernier, puis la galerie de la Monnaie, la caravane est arrivée à 22 h. 15 à Sembrancher, ayant accompli en moins de deux heures les 14 kilomètres du trajet. Un bref arrêt a été observé au village de Sembrancher, pour que le pachyderme puisse se ravitailler. Puis, la caravane, ayant repris sa route, est arrivée vers 23 heures aux premières maisons d'Orsières où elle a passé la nuit dans la grange de l'Hospice du Saint-Bernard.

Samedi matin, la course a repris à son train normal et la petite caravane a passé la nuit de samedi à Bourg-St-Pierre. L'écrivain Halliburton a eu le privilège de coucher dans le lit où Napoléon se reposa pendant deux heures le 21 mai 1800. Ce fut, par contre, le chef-cornac Harel, un Parisien pur sang, qui s'installa confortablement dans le fameux fauteuil napoléonien.

L'arrivée au Grand St-Bernard

Dimanche matin, le départ a eu lieu vers 9 h. 45 et Halliburton pensait atteindre vers midi le Grand St-Bernard. Tout alla fort bien jusqu'à la cantine de Proz, où la caravane, escortée par une vingtaine d'automobiles, par des cyclistes et des piétons, passait à 11 h. 55.

Avant d'arriver à la Combe-aux-Morts — cela n'est pas de bon augure décidément — la caravane rencontra le trop fameux « trou d'air » qui est une sensation de cette route du Grand St-Bernard.

C'est à cet endroit que le brave « Dolly » donna des signes de fatigue ; en effet, le pauvre éléphant avait de la peine à respirer et avant le tunnel de neige — à 2100 mètres d'altitude — une halte forcée fut intercalée dans le programme ; on ravitailla « Dolly » d'un picotin d'avoine arrosé d'un fendant, dit-on (il n'y a rien de tel pour stimuler que le fendant !), puis, après un repos de 30 minutes, le voyage put reprendre. L'éléphant ne souffrait pas du tout du froid, mais simplement de l'air trop pur.

Tout alla bien pour la dernière partie du parcours et c'est à 14 h. 15 que la caravane arriva à l'hospice du Grand St-Bernard, accueillie par une foule nombreuse et enthousiaste. Richard Halliburton descendit de son éléphant et s'empressa de saluer M. le prieur et les chanoines de l'hospice, ainsi que M. Lomfat, directeur du Grand Hôtel du St-Bernard, qui hébergea les membres de l'expédition et qui avait préparé une gentille petite réception aux quelque trente représentants de la presse internationale qui étaient venus au St-Bernard pour fêter leur confrère américain. Ce fut la grande joie pour les nombreux cinéastes et photographes qui voulurent immortaliser ce rare événement de toutes les façons imaginables.

Cette brave « Dolly » entra ensuite dans la remise de l'hospice où elle se coucha bientôt, recouverte d'une épaisse couche de paille et de trois grandes couvertures. C'est de mauvais gré qu'elle daigna sortir vers 16 heures pour aller présenter ses hommages au monument de Saint Bernard de Menthon et aux douaniers italiens.

Un second d'Al Capone est abattu en allant au cinéma

Un ex-lieutenant d'Al Capone, Louis Altorio, connu dans les milieux spéciaux sous le pseudonyme de Twoguns, a été abattu sur la voie publique par une décharge de mitrailleuse tirée d'une fenêtre au 3^{me} étage d'un immeuble. Le gangster, qui était un des plus féroces collaborateurs d'Al Capone, se rendait au cinéma avec sa femme, et c'est sur le seuil de l'établissement qu'il a été abattu. Sa femme n'a pas été atteinte.

Les Sports

CYCLISME

Le Tour de France

La 14^{ème} étape, vendredi :

Montpellier-Narbonne-Perpignan (166 km.)

53 coureurs étaient qualifiés, vendredi, pour cette étape divisée en deux demi-étapes : Montpellier-Narbonne, départ en ligne (103 km.) et Narbonne-Perpignan, départs individuels (63 km.).

Montpellier-Narbonne : 1. Le Grévès, 3 h. 55' 12"; 2. Jean Aerts; 3. Charles Péliissier; 4. Speicher; 5. ex-aequo : tous les autres coureurs, même temps.

Narbonne-Perpignan : 1. Archambaud, 1 h. 39' 8"; 2. Romain Maes, 1 h. 41' 59"; 3. Speicher, 1 h. 43' 9"; 4. Morelli, 1 h. 43' 12"; 5. Bergamaschi, 1 h. 43' 23"; 6. Leducq, 1 h. 43' 26"; 7. Benoît Faure; 30. Stettler; 34. Amberg; 51. Hartmann.

Le classement général : 1. Romain Maes, 86 h. 36'; 2. Speicher, 86 h. 47' 22"; 3. Camusso, 86 h. 50' 30"; 4. Morelli, 86 h. 51' 19"; 5. Verwaecke, 87 h. 6' 37"; 6. Lowie, 87 h. 11' 24"; 7. Sylvère Maes, 87 h. 11' 57"; 29. Hartmann, 89 h. 21' 36"; 33. Amberg, 89 h. 31' 5"; 41. Stettler, 89 h. 55' 52".

Le classement international : 1. Belgique, 260 h. 55 min. 21 sec.; 2. France, 261 h. 19 min. 40 sec.; 3. Italie, 261 h. 30 min. 2 sec.; 4. Allemagne, 264 h. 33 min. 43 sec.; 5. Espagne, 269 h. 53 min. 16 sec.

Challenge Ariane : 1. Suisse, 268 h. 48 min. 33 sec.; 2. France, 269 h. 54 min. 18 sec.

La 15^{ème} étape, samedi :

PERPIGNAN-LUCHON (325 km.)

Courue samedi, elle est la plus longue du Tour et la première des Pyrénées.

Le classement de l'étape : 1. Sylvère Maes, 11 h. 39 min. 23 sec.; 2. Verwaecke, même temps; 3. Thierbach, 11 h. 52 min. 58 sec.; 4. Vietto, 11 h. 59 min. 28 sec.; 5. Morelli; 6. Romain Maes; 16. Amberg; 22. Hartmann; 43. Stettler.

Abandons : Hardiquet, Camusso, Giacobbe, Bergamaschi et Rimoldi (Camusso, 2^{ème} au classement général, a eu un pied entaillé par le pare-choc d'une auto.)

Le classement général après cette étape : 1. Romain Maes, 98 h. 36 min. 26 sec.; 2. Verwaecke, 98 heures 45 min. 35 sec.; 3. Sylvère Maes, 98 h. 49 min. 50 sec.; 4. Morelli, 98 h. 50 min. 47 sec.; 5. Speicher, 98 h. 52 min. 35 sec.; 6. Lowie, 99 h. 10 min.; 26. Hartmann, 103 h. 35 min. 6 sec.; 27. Amberg, 103 h. 36 min. 18 sec.; 41. Stettler, 103 h. 55 min. 18 sec.

Le classement international : 1. Belgique, 296 h. 11 min. 51 sec.; 2. France, 297 h. 2 min. 49 sec.; 3. Allemagne, 300 h. 39 min. 39 sec.; 4. Espagne, 306 h. 50 min. 50 sec.; 5. Italie, 307 h. 2 min. 42 sec.

Dimanche, repos à Luchon. Comme on peut le constater, l'étape Perpignan-Luchon consacre le triomphe des Belges. Elle a permis aussi aux Suisses, notamment à Amberg et Hartmann, de fournir une bonne performance; on les voit remonter assez nettement au classement général. La chose est à noter dans le classement général international et du challenge Ariane, réservé aux individuels, et dans lequel seuls les Suisses sont encore en nombre suffisant pour compter. Or, nos trois hommes totalisent un nombre d'heures inférieur à celui des Espagnols et des Italiens.

La 16^{ème} étape, lundi :

LUCHON-PAU (194 km.)

Le classement de l'étape : 1. Morelli, 7 h. 12 min. 22 sec.; 2. Teani, 7 h. 17 min. 32 sec.; 3. Verwaecke, 7 h. 18 min. 14 sec.; 4. Romain Maes, même temps; 5. Lowie, 7 h. 21 min. 8 sec.; 6. Sylvère Maes, 7 h. 23 min. 21 sec.; 7. Speicher, même temps; 8. Archambaud; 17. Hartmann, Amberg; 41. Stettler.

Éliminés : Hubatz et Umbenhauer. Après cette étape, Morelli n'est plus qu'à 3 minutes du leader Romain Maes, détenteur du maillot jaune. L'Italien supplantera-t-il le Belge ?

Le classement général après cette étape : 1. Romain Maes, 105 h. 54 min. 42 sec.; 2. Morelli, 105 h. 57 min. 39 sec.; 3. Verwaecke, 106 h. 3 min. 49 sec.; 4. Sylvère Maes, 106 h. 13 min. 11 sec.; 5. Speicher, 106 h. 15 min. 56 sec.; 6. Lowie, 106 h. 32 min.; 7. Archambaud, 106 h. 44 min. 53 sec.; 24. Hartmann, 109 h. 13 min. 21 sec.; 25. Amberg, 109 h. 17 min. 25 sec.; 39. Stettler, 110 h. 54 min. 59 sec.

Le classement international : 1. Belgique, 318 h. 11 min. 42 sec.; 2. France, 319 h. 48 min. 34 sec.; 3. Allemagne; 4. Espagne; 5. Italie.

Le classement du meilleur grimpeur : 1. Verwaecke, 121 points; 2. Sylvère Maes, 91 points; 3. Ruozzi, 70 points.

Aujourd'hui, mardi : Repos à Pau.

FOOTBALL

Martigny I bat Chamonix I, 2 buts à 1

Après une 1^{ère} mi-temps égale (1-1), Martigny I plia finalement le méritant « onze » français par un but d'écart obtenu 5 minutes avant la fin. Martigny domina durant toute cette mi-temps, et si le résultat final n'est pas plus accentué, Chamonix doit cette performance à la valeur particulière de son keeper et de ses arrières.

Spagnoli III et Grob furent les heureux « butteurs » des grenats.

NATATION

Concours de natation à Montana

Voici les résultats d'un meeting organisé dimanche par le C. S. Montana :

Course-relais 5 x 50 m. libre, messieurs : 1. S. C. Bâle, 3' 51"6; 2. C. N. Sion, 4'.

50 m. dames : 1. Hedy Faehrlender, Bâle, 41"; 2. Hedy Abel, Bâle, 41"4.

200 m. brasse, messieurs : 1. W. Stieber, Bâle, 2' 56"; 2. Linsin, Bâle, 3' 0"6.

Water-polo : S. C. Bâle bat C. N. Sion, 5-2 (2-1).

Classement général : 1. Bâle, 38 points; 2. Sion, 27 points.

TIR

Tir annuel de la Société du Stand de Bex

La société du Stand de Bex a fixé son tir annuel samedi 27 et dimanche 28 juillet prochains.

On sait que les tireurs valaisans ont une prédilection marquée pour les tirs organisés par le Stand de Bex où ils sont toujours certains de rencontrer l'accueil le plus sympathique et où ils ont surtout une

VALAIS

Une chute mortelle à la cime de l'Est

Quatre jeunes gens de St-Maurice, MM. Arnold Werlen, Léon Gay, René Misselier et Pierre-Marie Blanc, étaient partis samedi pour faire l'ascension de la Cime de l'Est (3180 m.); ils arrivèrent le soir à Salanfe où ils couchèrent à l'hôtel de la Dent du Midi. Partis à 4 heures, dimanche, ils venaient de passer le col de la Dent du Midi et se trouvaient à 200 mètres du sommet lorsqu'il fallut passer un névé; les alpinistes n'étaient pas encordés; Pierre-Marie Blanc glissa et disparut au grand effroi de ses camarades et d'une caravane voisine formée de deux Lausannois qui n'étaient pas encordés non plus.

C'était à peu près 8 h. 30. Un des Lausannois descendit en courant jusqu'à Salanfe, où M. Coquoz, de l'Hôtel de la Dent du Midi, alerta Champéry, car le malheureux alpiniste était tombé sur le versant de Champéry. Dans ce village s'organisa immédiatement une caravane de secours formée de quatre guides, dirigée par M. Oberhauser, qui partit à 10 h. 30 déjà, se dirigeant vers le glacier de Chelin, où doit être tombé Blanc, après une terrible chute de 400 mètres. Cet endroit est très difficilement accessible.

La victime de cette effroyable chute est Pierre-Marie Blanc, 32 ans, sellier à St-Maurice, célibataire. Nous adressons à la famille éprouvée par ce deuil tragique nos sincères condoléances.

Récit d'un témoin

M. L. Regamey, un des alpinistes lausannois qui se trouvait en compagnie de M. Nicolier, non loin du col où se produisit l'accident et qui n'hésita pas à descendre au pas de course jusqu'à Salanfe pour chercher du secours, a fait le récit suivant de la tragique glissade qui coûta la vie à Pierre-Marie Blanc : « Six alpinistes de St-Maurice, et non quatre seulement, étaient arrivés au col de la Cime de l'Est. Là ils se séparèrent, quatre d'entre eux étaient en tête. Le premier voulut franchir le névé qui se trouve à cet endroit, mais s'apercevant de la difficulté et aussi du danger, il revint sur ses pas avec ses camarades; ils passèrent de l'autre côté. Ils étaient en train de gravir un gendarme lorsque leurs deux autres compagnons arrivèrent au névé. Moins prudents, ils s'y engagèrent. Ils avaient tous deux avancé de quatre mètres environ lorsque Pierre-Marie Blanc glissa les jambes en avant. A une centaine de mètres de sa course folle il vint heurter de la tête contre un rocher. Le choc eut pour effet de l'étourdir et de lui faire changer de position. C'est, en effet, la tête en avant que la victime disparut comme une boule dans le vide. Ses camarades revinrent aussitôt au col. C'est à ce moment-là que j'arrivais avec M. Nicolier. Nous n'étions effectivement pas encordés, les difficultés jusqu'au col n'étaient pas grandes. Mais nous allions précisément le faire.

L'un de nous, encordé, tâcha de répérer le corps de la victime. Mais le brouillard nous empêcha de l'apercevoir.

C'est alors que je me décidai d'aller au plus vite, avertir Salanfe, cependant que la caravane, encore sous le coup de l'émotion, redescendait lentement.

M. Coquoz, le tenancier de l'Hôtel de la Dent du Midi, téléphona immédiatement à Champéry et fit tout le nécessaire. Je tiens à le remercier de l'accueil et du réconfort qu'il m'apporta. »

Vaines recherches

La colonne de secours partie dimanche matin de Champéry à la recherche du corps de Pierre-Marie Blanc est rentrée hier au soir lundi à Champéry, sans avoir rien retrouvé; elle a exploré le glacier de Chalin, est parvenue jusqu'au pied de la paroi à pic tombant de la Cime de l'Est. Il est probable que le corps du malheureux alpiniste est resté accroché sur une plateforme surplombant le vide.

Les guides vont se mettre en rapport avec la famille de M. P.-M. Blanc et avec le Club alpin suisse pour la suite des recherches. Il faudrait pouvoir entreprendre les recherches par en haut au moyen de cordes, de crochets, mais est-ce possible ?

Décisions du Conseil communal de Monthey

Le Conseil considérant :

1. que l'ouverture d'un nouveau café aux Giettes ne répond pas à un besoin;

2. que le Conseil d'Etat, par décision du 18 mai 1935, a refusé la concession de pension-restauration sollicitée par Mme André Barman, décide :

1. la demande de Mme Angèle Barman tendant à l'octroi d'une concession de café est refusée;

2. il n'est pas émis de préavis au sujet de l'exploitation par la requérante d'une pension-restauration.

Il autorise, par contre, la prénommée à construire un chalet aux Giettes sur la base des plans qu'elle a déposés.

— Il charge la Commission agricole, en commun avec le Bureau, de lui soumettre un préavis touchant le mode de perception de la taxe prévue par l'arrêté du Conseil d'Etat du 19 avril 1935, destinée à payer les frais de harnetonnage qui s'élevaient pour l'année 1935 à 5000 fr. en chiffres ronds.

— Le Conseil décide de vendre au enchères une vigne d'une superficie de 328 mètres carrés sise à la Gaville et propriété de l'Hôpital.

— Il décide de proposer à l'assemblée des actionnaires de l'A. O. M., M. Jos. Maxit, vice-président, pour remplacer M. Léon Martin, décédé, comme représentant de la Commune au sein du Conseil d'administration de cette société.

— Le Conseil approuve à l'unanimité l'avenant à la convention du 1^{er} janvier 1930 passée avec la Société pour l'Industrie chimique lors du rachat du réseau électrique pour la Commune de Monthey, tel qu'il lui est présenté par la Commission électrique et décide de le soumettre à la ratification du Conseil général, puis à l'homologation du Conseil d'Etat.

— Il décide d'interdire l'usage de pétards à l'occasion de la fête du 1^{er} août et de recommander aux négociants de n'en pas vendre.

— Il soumet aux conditions suivantes l'autorisation

occasion particulière de fraterniser avec nos bons amis et voisins. Ceux-ci, d'ailleurs, n'ont rien omis pour assurer le succès de leur traditionnelle manifestation. Le plan de tir pour 1935 ne le cède en rien à ses devanciers et le comité a tenu compte des exigences du plus grand nombre des tireurs, tout en restant dans le cadre des nombreuses prescriptions édictées par la Société fédérale des Carabiniers.

Une liste de dons d'honneur en circulation permettra certainement de compléter de façon réjouissante la dotation qui s'éleva à fr. 6000.— environ.

Que nos tireurs ne manquent donc pas de faire une petite visite d'amitié aux tireurs de Bex samedi et dimanche. Ils seront les bienvenus.

(Voir aux annonces.)

NÉCROLOGIE

M. le chanoine Henri de Stockalper

Dimanche soir est décédé, après une longue maladie, M. l'Hôpital St-Jacques à St-Maurice, M. le chanoine Henri de Stockalper, de l'Abbaye de cette ville. Le vénéré défunt était né en 1863. Il était le fils de M. Adolphe de Stockalper, qui fut pendant quelques années au service du roi de Naples, et qui, rentré ensuite à St-Maurice, occupa une trentaine d'années durant, les fonctions de juge.

M. le chanoine de Stockalper vint au Collège de l'Abbaye à l'âge de 10 ans. Il termina ses études secondaires en 1883 et entra aussitôt au noviciat. En 1884, il prononça ses premiers vœux et, trois ans plus tard, en 1887, il était reçu à la profession solennelle par Mgr Bagnoud qui lui conféra les ordres mineurs et le sous-diaconat en 1888. Mgr Paccolat ordonna prêtre M. de Stockalper le 21 septembre 1889.

Le premier champ d'activité de ce prêtre fut l'école de Bagnes. M. de Stockalper y enseigna jusqu'en 1897. Rentré à l'Abbaye à cette date, il devint professeur au Collège et premier curé de Lavey, où il rétablit le culte catholique et construisit l'église. En 1903 et 1904, il desservit la paroisse de Choex puis revint à St-Maurice où il présida aux destinées de la paroisse pendant vingt ans. En 1924, il se retira à l'Hospice St-Jacques et y remplit les fonctions de Recteur.

On ne peut évoquer la figure de ce prêtre, dont la grande taille était caractéristique, sans penser à la bonté dont sa vie fut l'incarnation.

M. de Stockalper, partout où il avait séjourné, avait conquis l'estime de ses paroissiens, de même qu'il était tenu en estime toute particulière auprès de ses confrères.

Son ensevelissement a lieu demain à l'église de l'Abbaye de St-Maurice.

M. Alfred Karlen, rédacteur

A Brigue vient de mourir après une longue maladie, M. Alfred Karlen, rédacteur du « Walliser Volksfreund » et directeur de l'imprimerie de ce journal haut-valaisan, à Naters.

M. Karlen, né à Törsel, fut d'abord fonctionnaire à la poste de Brigue. Lors du lancement du mouvement chrétien-social haut-valaisan dirigé par M. le conseiller national Pétrig, M. Karlen fut un des créateurs du « Volksfreund » et de son imprimerie.

C'était un confrère très agréable et courtois dont nous conserverons le meilleur souvenir. M. Karlen était vice-président de l'Association de la Presse valaisanne, ainsi que conseiller communal et vice-juge de la commune de Brigue. Il n'était âgé que de 42 ans seulement et laisse une veuve et quatre enfants dans la désolation.

Nous leur adressons nos plus sincères condoléances. Après MM. Maurice Gabbud et Ernest Défago, M. Karlen est le troisième journaliste valaisan qui meurt prématurément en quelques années.

L'ensevelissement de M. Karlen a eu lieu dimanche à Glis au milieu d'une très grande assistance.

tion qu'il a accordée dans sa dernière séance à M. Louis Masson d'exploiter un kiosque sur le terrain communal sur la place de Monthey :

a) Le requérant vendra exclusivement des journaux et des cartes postales, des fruits, des chocolats, des cigares et du tabac;

b) Il sera soumis aux heures de fermeture prévues par le règlement communal, exception faite pour le dimanche où le kiosque pourra être ouvert jusqu'à 19 h. 1/2 en hiver et 20 h. en été.

— Il autorise Mme Valérie Chappex à élever d'un étage le bâtiment dont elle est propriétaire à l'avenue de France.

— Le Conseil prend acte que le siège de conseiller général devenu vacant par le décès de M. Jean Rithner sera occupé par M. Eugène Duchoud.

— Il entend un rapport de son président au sujet des démarches entreprises pour la réouverture de la Verrerie, démarches qui laissent peu d'espoir de voir cette industrie reprendre son exploitation.

L'éléphant au Grand St-Bernard

L'éléphant et M. Halliburton seraient encore à l'Hospice. Pour le menu du pachyderme, outre l'avoine, il recevrait encore du chocolat, du pain blanc et du son mouillé avec du fendant. Ce dernier mets est très apprécié de Miss Dolly.

Un cas de charbon

Un cas de charbon a été découvert à l'alpage de Thion, chez un veau.

On sait que le charbon est une maladie inhérente aux animaux tels que les moutons, bovidés ou chevaux. On l'appelle fièvre charbonneuse ou sang de rate. Toutefois, l'homme peut aussi contracter la charbon par cause indirecte. Le traitement contre cette maladie se fait par la cautérisation, l'excision et les injections d'iode.

Concernant le cas que nous signalons, toutes les mesures d'usage ont été prises immédiatement.

Le vétérinaire cantonal, M. Clovis Défago, s'est rendu sur les lieux pour procéder à l'abatage de la bête et à la désinfection des lieux.

St-Maurice. — Election du juge.

Dimanche, les électeurs de la ville de St-Maurice ont élu sans compétition, juge de commune, M. Hyacinthe Amacker, ancien conseiller communal, par 173 voix sur 183 votants.

M. Amacker succède à M. Haegler, nommé comme on le sait, préfet du district de St-Maurice.

Cave coopérative du district de Conthey

(Corr.) — Dimanche, les sociétaires de la Cave coopérative du district de Conthey à Ardon étaient convoqués en assemblée extraordinaire au local habituel afin de se prononcer sur un ordre du jour visant à l'augmentation des possibilités d'encavement de la récolte 1935.

Comme d'usage, la réunion fut très fréquentée. M. Abel Delaloye, président de l'assemblée, ouvrit la séance par un exposé introductif de la situation et donna la parole à M. Michaud, directeur de l'Office central de la Fédération des Producteurs de vins du Valais. M. Michaud exposa avec netteté et précision la situation du marché des vins en Suisse et n'eut aucune peine à démontrer la nécessité qui se pose aujourd'hui pour les vignerons. Devant la récolte qui s'annonce intéressante, il est indispensable de prendre toutes les dispositions utiles pour loger leur récolte et éviter de cette façon d'être à la merci de la spéculation.

M. Gustave Delaloye, président du Comité, compléta l'exposé de M. Michaud et donna les détails techniques du projet à ratifier. Ce projet consiste tout simplement à meubler une cave de réserve. Cet aménagement permettra de loger 500,000 litres en plus seulement pour la Cave d'Ardon.

Après une question posée par M. Moren, sociétaire de Vétroz, l'assemblée ratifia à l'unanimité le projet

soumis et donna pleins pouvoirs et confiance au Comité pour couvrir les dépenses nécessitées pour cette augmentation des possibilités d'encavement.

Sur ce, les sociétaires, sur l'invitation du président, partagèrent en famille le traditionnel verre de l'amitié. Il y avait unanimité pour reconnaître que c'est aujourd'hui surtout qu'on s'aperçoit de l'utilité des Caves coopératives. Si on ne les avait pas créées, où logerait-on toute la récolte de 1935, alors qu'il reste encore des stocks invendus de 1934 et que la future récolte s'annonce d'un quart supérieure à sa devancière ? Les vignerons valaisans n'oublieront donc jamais ceux qui ont été les promoteurs de cette utile institution sociale.

(Réd.) — Les sociétaires des trois autres caves coopératives valaisannes, soit de celles de Sierre, Sion et Leytron-Sailon, convoqués le même jour, ont aussi pris une décision similaire en ce qui les concerne, ce qui permettra d'assurer ainsi un logement supplémentaire d'environ 2 millions de litres de la récolte 1935.

MARTIGNY

Aux sansfilistes de Martigny et environs

Les journaux ont annoncé déjà, qu'il s'est formé à Martigny un groupement de la Société romande de radiodiffusion. Le but de cette société est, en tout premier lieu, d'obtenir des auditions normales des différents programmes exécutés par les nombreux postes émetteurs radiophoniques. Quel est l'abonné qui n'ait pas à se plaindre du mauvais résultat des auditions à cause des parasites de tous genres qui paraissent devenir de plus en plus persistants ?

Or, il y a heureusement des moyens pour obvier à ces inconvénients. Les spécialistes électriciens et techniciens ont réussi à mettre au point des appareils qui éliminent les parasites.

Notre commission technique du groupe de Martigny s'est mise au travail dès les premiers jours de la fondation de notre association. Mais, pour arriver au résultat le plus complet possible, il faut la collaboration de tous les intéressés. C'est pourquoi nous faisons appel à tous les abonnés de la radio pour qu'ils entrent sans tarder dans notre groupement. Les inscriptions sont reçues chez le caissier de la société, M. Charles Balma, garage, contre paiement de la carte de cotisation de fr. 3.—. Il n'est pas nécessaire d'insister que c'est par le concours de tous les abonnés que nous arriverons le plus rapidement possible à un résultat satisfaisant.

Le Comité

Encore un succès des tireurs martignerains

Au tir régional d'Ollon qui vient de se dérouler samedi et dimanche, les tireurs martignerains se sont à nouveau distingués tout particulièrement. Le groupe « Octodure » (Martigny) s'est en effet adjugé la première place en totalisant le beau résultat de 2000 points, remportant ainsi une superbe couronne de laurier. En outre, MM. Louis Gaechter et Max Marty ont obtenu la distinction individuelle.

M. Gaechter s'est classé premier à la Cible Ollon avec 445 points sur 500 tandis que M. Marty a réalisé 424 points au Concours de Groupes.

Nos félicitations.

Un beau voyage

Que diriez-vous si on vous proposait de but en blanc un voyage circulaire à travers l'Italie, au Lido de Venise, à Rome, la Ville Eternelle, descendant dans les meilleurs hôtels, voyageant avec le maximum de confort dans des sleepings de luxe ?

Peut-être vos occupations ne vous permettraient-elles pas de vous absenter assez longtemps pour le réaliser.

Ne le regrettez pas. En suivant les acteurs du grand film de la U. F. A., « UN CERTAIN MONSIEUR GRANT » (Jean Murat, Jean Galland, Roger Karl, Rosine Déran), vous aurez tout le loisir d'admirer sans fatigue les sites les plus merveilleux comme les plus réputés de toute l'Italie.

Des paysages de rêve, une intrigue qui vous passionnera, des acteurs de grand talent, voilà ce qui vous attend cette semaine sur l'écran de l'« Etoile ».

DANS LA RÉGION

Course endeuillée

Le Chœur mixte de Lavey partait, dimanche matin, pour effectuer sa course annuelle au Chamossaire, par Bretoy. Pendant le trajet St-Maurice-Bex, M. Claude Gandet, agriculteur à Lavey, fut pris d'un malaise subit qui devait lui être fatal. En effet, à l'arrivée en gare de Bex, il dut être transporté à la salle d'attente. M. Petitpierre, médecin, aussitôt mandé, ne put, hélas ! que constater le décès; M. Gandet venait d'être frappé d'une embolie. Ensuite de cet incident, chacun, comme on le conçoit, reprit tristement le chemin du retour.

M. Gandet était âgé de 55 ans; il laisse le meilleur souvenir au sein de notre population de Lavey par son caractère affable et sa bonne humeur.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Une chute de 300 mètres

Deux cyclistes, MM. André et Louis Dupertuis, agriculteurs au Sépey, montaient vendredi d'Aigle au Sépey, lorsque, subitement, le premier a dévalé dans un couloir et s'est écrasé au bord de la Grande-Eau, 300 mètres plus bas.

M. Louis Dupertuis est immédiatement redescendu à Aigle pour alerter la gendarmerie, et une équipe de sept hommes, accompagnée d'un médecin et du juge de paix, s'est rendue sur place pour procéder aux constatations et ramener le corps. Outre de multiples blessures, le malheureux avait succombé à trois fractures du crâne.

EN SUISSE

Avons-nous vraiment surabondance de cidre doux en Suisse ?

Question devenue actuelle, depuis que les grands producteurs de cette boisson songent à exporter une partie des stocks existants. On espère, dans ces milieux, qu'il sera possible de reconquérir, peu à peu, par l'exportation de cidre doux, une partie des débouchés qu'a perdus celle de fruits. Deux raisons, d'ailleurs, contribuent à favoriser les intentions que l'on nourrit dans ce domaine. Ce sont, d'une part, l'insuffisance des prix de vente obtenus dans le pays, et, d'autre part, le fait que le cidre doux est beaucoup plus apprécié aux Pays-Bas et en Allemagne

que chez nous. La production suisse s'est montée, l'automne dernier, à 200,000 hectolitres en chiffre rond, dont plus de la moitié provient des cidreries industrielles se livrant à cette fabrication. Il suffit cependant de rapprocher ces chiffres de ceux de la production de boissons artificielles, comme d'ailleurs de ceux de la consommation suisse de boissons, pour se rendre immédiatement compte qu'il ne s'agit là que d'une très faible fraction de nos besoins. Notre population ignore encore trop généralement que ces jus de fruits sont fabriqués sans l'emploi d'agents chimiques quelconques et qu'ils représentent le jus de fruit entièrement pur de pommes bien mûres et de bonne qualité. En un mot, nous avons affaire à une boisson de haute valeur, nourrissante et saine, que l'on ne saurait mettre en parallèle avec les boissons artificielles. O. C. P.

La fête fédérale de musique à Lucerne

Du 27 au 29 juillet, aura lieu, à Lucerne, la Fête fédérale de musique, à laquelle plus de 7000 musiciens participeront. Les sociétés prenant part à la fête se répartissent de la façon suivante : classe d'excellence 6 sociétés ; 1re catégorie 14 sociétés ; 2me catégorie 28 sociétés ; 3me catégorie 46 ; 4me 44 et 5me catégorie 25 sociétés. Les concours commenceront le samedi 27 juillet. La bannière fédérale, venant de Berne, lieu de la dernière fête, sera reçue solennellement à Eischolzmatt le samedi après-midi. La journée officielle est fixée au dimanche 28 juillet. Elle coïncidera avec une grande cérémonie patriotique qui se déroulera sur l'Allmend, et au cours de laquelle M. Etter, conseiller fédéral, prendra la parole.

Un renard trop curieux

Il est arrivé, l'autre jour, une aventure assurément peu banale à un renard occupé à rôder dans la contrée de Kempthal. Ayant découvert, abandonnée dans la forêt, une boîte de fer blanc ayant contenu des cubes de bouillon concentré, notre renard, excité par l'odeur qui se dégagait de cette boîte, y fourra son nez d'une manière si énergique qu'il ne réussit plus à se libérer. Fou de terreur, la tête entièrement plongée dans le récipient de métal et n'y voyant pas, maître renard prit sa course au hasard et réussit ainsi, sans s'en douter, à pénétrer au beau milieu du village de Kempthal... où il faillit se jeter dans les jambes d'une demoiselle. Celle-ci, au comble de la terreur, appela à l'aide un cycliste qui passait non loin de là ; à deux, ils parvinrent à dégager la tête du carnassier qui, sans demander son reste, décampa pour disparaître l'instant d'après dans la forêt voisine. L'histoire est authentique.

Tir fédéral aux armes de petit calibre

Alors que Fribourg recevait, il y a une année à peine, les tireurs suisses aux armes et munitions d'ordonnance, Olten s'apprete à recevoir dans quelques jours, les sportifs aux armes de petit calibre. Le tir fédéral des tireurs au petit calibre n'aura pas l'envergure de celui de 1934, mais sera tout de même une belle manifestation nationale.

Plus de 170 sections groupant 5000 tireurs participeront au concours de sections. Parmi les inscriptions nous trouvons neuf sociétés de Suisse romande qui forment, depuis trois mois à peine, l'Association romande des tireurs aux armes de petit calibre.

Outre le concours de sections, le plan de tir d'Olten est riche en attractions : concours de groupes, ouvert également aux sociétés de la Société suisse des Carabiniers ; bonnes cibles ; concours de coupes ; concours de maîtrise ; match intercantonal et interassociations. La Suisse romande participe également à cette dernière épreuve. Une équipe de cinq tireurs choisis parmi les as : Hartmann Josias, champion du monde, Lausanne ; Bullo Florian, international, Fribourg ; Knüchel Adolphe et Eichelberger, Gottfroy de Genève et Widmer Paul, Neuchâtel, défendront les couleurs welches.

De grandes festivités sont prévues à la cantine de fête ; en particulier un « Festspiel » de W. Richard Ammann qui nécessite pas moins de 150 acteurs. Les représentations auront lieu en soirée, les 27, 28 et 30 juillet et les 3 et 4 août.

Le dimanche 28 juillet a lieu la « Journée romande ». La « Journée officielle » est fixée au jeudi 1er août.

Trafic des postes alpestres

Le beau temps continu dont nous sommes gratifiés a naturellement eu pour conséquence une augmentation sensible du trafic des postes alpestres. Ainsi, pendant la semaine dernière, soit du 8 au 14 juillet, les autocars de l'administration fédérale des postes ont transporté sur nos routes des Alpes ouvertes à la circulation, au total 28,400 personnes, soit 3600 de plus que pendant la période correspondante de l'année dernière.

Les postes ont diminué leurs tarifs. Conséquence : augmentation du trafic. Les C. F. F. conservent leurs hauts prix. Résultat : diminution régulière du nombre de voyageurs.

Le marché-concours de Saignelégier

Le traditionnel marché-concours national de chevaux aura lieu à Saignelégier, la pittoresque capitale des Franches-Montagnes, les samedi et dimanche 17 et 18 août prochain. Il sera accompagné, comme les années précédentes, d'un concours hippique et de courses de chevaux civiles et militaires. Enfin, innovation qui sera sans doute appréciée, on y verra manœuvrer une batterie d'artillerie attelée exclusivement de chevaux des Franches-Montagnes. On sait, en effet, que ces derniers, robustes et sobres, conviennent particulièrement pour cette tâche et nul n'ignore qu'ils sont très appréciés des artilleurs.

En vue de faciliter les transactions, les chevaux achetés au Marché-concours de 1935 et expédiés en Suisse, hors-Jura, seront transportés par chemin de fer aux frais de l'organisation, sur présentation, aux gares d'expédition, d'une attestation signée par le comité d'organisation.

La diminution des recettes aux C. F. F.

Pour les six premiers mois de l'année, l'excédent des recettes d'exploitation est de 33,150,461 francs ou 8,983,933 fr. de moins que pour la période correspondante de l'année dernière.

Notre énorme exploitation ferroviaire est gérée d'une façon anti-commerciale. On maintient des taxes prohibitives et quantité de gens ne voyagent pas à cause de ces hauts tarifs. Il vaut mieux faire rouler

les trains à moitié ou aux trois quarts vides. C'est plus intéressant sans doute.

Après le rachat des chemins de fer, la taxe aller et retour Martigny-Genève était de 8 fr. 25. Aujourd'hui elle est de 18 fr. 25 ! et l'on a encore la concurrence automobile, inexistante en 1900.

Les générateurs à gaz de bois

Les essais sur l'emploi de générateurs à gaz de bois pour l'exploitation des véhicules sont activement poussés en Suisse. Ce problème a acquis une importance plus grande depuis la nouvelle augmentation des droits de douane sur la benzine. La cinquième assemblée générale ordinaire de la Société suisse pour l'étude des carburants à moteur a pris connaissance de la situation actuelle des essais. Il est intéressant de signaler que l'administration des postes utilise déjà trois automobiles exploitées aux gaz de bois. Il s'agit de systèmes différents de générateurs contrôlés très exactement et éprouvés dans la pratique.

Des recherches sont faites actuellement sur la mise à disposition et la préparation du gaz de bois nécessaire. Il est démontré que le prix-étalon établi, soit 5 centimes par kg. de bois à gaz, sec et coupé en morceaux, peut être tenu, notamment dans les régions montagneuses. Le prix du bois peut donc être établi dans toute la Suisse sur une base uniforme. En ce qui concerne l'organisation relative à la répartition du bois, il n'est guère possible pour l'instant de songer à la création de véritables places de ravitaillement en bois. Il est néanmoins possible d'aménager certaines centrales équipées d'une machine à couper le bois ayant fait ses preuves et construite sur les indications de l'Office central forestier ; ces centrales assureront la répartition du carburant aux différents consommateurs. Pour le moment, le séchage du bois par voie naturelle est le moyen le moins coûteux. Il est vrai que les installations du séchage artificiel sont déjà en exploitation à l'étranger, et que les résultats acquis seraient encore plus favorables. En corrélation avec cela, on a examiné également la possibilité d'utiliser pour le chauffage le gaz de bois produit. En ce qui concerne les essais avec l'alcool comme carburant pour véhicules à moteur, on a pu établir que les nouvelles méthodes de digestion et de purification des alcools permettent un travail plus rationnel que par le passé. Etant donné les provisions d'alcool sans cesse croissantes en Suisse et la nécessité de pourvoir à leur utilisation sous une forme nouvelle, cette question revêt une importance capitale. Une motion a été soumise aux autorités compétentes pour les inviter à étudier la question de libérer totalement, ou tout au moins partiellement du paiement des impôts directs les véhicules à moteur exploités avec des carburants indigènes.

Exemples à imiter

La landsgemeinde du canton de Glaris a pris l'an dernier une heureuse initiative dans le domaine de l'hygiène scolaire. Afin de favoriser la santé des élèves, elle a institué dans les écoles primaires, en plus des heures de gymnastique déjà au programme, des exercices de plein air à pratiquer une après-midi par semaine, lorsque le temps le permet. Ce seront la course, le saut (en hauteur, avec obstacle, etc.) des exercices au mât, à la corde, ou de jeu, d'haltères, enfin des jeux, des sports (natation, ski, luge, patinage). Alternativement, on fera aussi des promenades instructives, portant sur la géographie locale, la botanique, la zoologie ; on enseignera aux élèves à lire les cartes, s'orienter à la boussole, reconnaître les signaux, évaluer les distances, les mesures, etc. Comme tout le personnel enseignant ne se trouve pas également qualifié pour ces nouvelles attributions, il sera loisible aux maîtres de faire entre eux des échanges, d'autant plus qu'il n'est pas besoin de maintenir l'habituelle division en classe, mais qu'il y a lieu plutôt de former des groupements où les différents âges peuvent s'associer (par exemple, en hiver : groupe des « constructeurs de neige », des lugeurs, skieurs).

L'école au soleil est pratiquée depuis près de vingt ans dans la région vaudoise de Begnins à l'instigation du Dr Francken. D'autres communes ont suivi cet exemple. On a remarqué que les enfants qui ont bénéficié de cet enseignement en plein air ont, en hiver, moins d'absences pour maladie. D'autre part, l'instruction ne souffre pas de ce système.

On a encore du chemin à parcourir, en Valais, dans le domaine de l'école pratique !

A l'exemple du « Plan hôtelier »

On annonce de Zurich que le chemin de fer de la vallée de la Sihl, les funiculaires de l'Uetliberg et de la Forch, ainsi que la Compagnie de navigation sur le lac de Zurich, ont décidé de délivrer un « abonnement général de vacances » valable tous les jours ouvrables pendant une semaine, et permettant d'effectuer toutes les courses prévues à l'horaire. Ces abonnements, délivrés pendant la période du 15 juillet au 31 août, pour le prix de 10 fr., sont particulièrement destinés aux personnes passant leurs vacances à Zurich et dans les environs.

La fréquentation des cabanes du Club alpin

En 1934, les 115 cabanes du Club alpin suisse ont reçu 84,474 visiteurs (507 de moins qu'en 1933), dont 30,508, le 36 %, sont membres du Club alpin. Les 28 cabanes des Alpes valaisannes ont reçu 20,916 visiteurs, dont 7642 membres (36,5 %), les 25 cabanes des Alpes vaudoises et bernoises, 17,012 dont 6055 membres (35,6 %), les 18 cabanes des cantons forestiers, 14,133, dont 6046 membres (42,8 %), les douze cabanes des Alpes glaronnaises et saint-galloises, 9823, dont 3475 membres (35,4 %) et les 32 cabanes des Alpes tessinoises et grisonnes, 22,590 dont 7290 membres (32,3 %).

Dans les Alpes valaisannes, les cabanes les plus fréquentées sont celles de Britannia (Genève, 3031 mètres), 3149 visiteurs dont 1051 membres du club, Susanfe (Yverdon, 2110 mètres), 1480 visiteurs dont 285 membres, Bétemps (Monte-Rosa, 2880 mètres), 1222 visiteurs, dont 454 membres, Orny (Diablerets, 2696 m.), 1129 visiteurs dont 274 membres, Schönbühl (Monte-Rosa, 2716 m.), 1119 visiteurs dont 701 membres, Mont-Fort (Jaman, 2459 m.), 1029 visiteurs dont 417 membres.

Après la fête

Les missions sévères qui, à travers toute la France, partent faire la chasse aux cumuls et aux abus, ont eu, même sous l'ancien régime, des précédents fameux.

Etonné, au retour d'un voyage, des dépenses considérables en fêtes et illuminations gaspillées à son passage par une ville cependant assez démunie de ressources, Louis XIV ordonna une enquête immédiate.

— Mais, sire, intervint un courtisan flatteur, cette ville n'a fait que ce qu'elle devait.

— Cela est vrai, reprit un enquêteur, mais elle doit tout ce qu'elle a fait.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

La doyenne des vigneronnes

La doyenne des vigneronnes de France, une Orléanaise, Mme Coignet, est décédée dans sa 106me année. Née à Orléans, le 24 février 1830, d'une vieille famille de vigneron, la centenaire se souvenait parfaitement de la révolution de 1848, pendant laquelle elle fit la connaissance de celui qu'elle devait épouser en 1856, M. Voignet, à l'époque tailleur de pierre à Fay-aux-Loges, et qui mourut à soixante-trois ans. La centenaire avait eu huit enfants, dont quatre filles, qui ont de soixante à soixante-quinze ans. Elle eut sept petits-enfants.

Même dans son lit, Mme Coignet conservait sa bonne humeur. Et, bien que malade depuis l'hiver dernier et fort amaigrie, elle se contentait de dire à ses amis :

— Faudrait seulement m'apporter deux kilos de graisse !...

COURTES NOUVELLES

Un raid qui finit mal. — L'aviateur Brooks, parti de Lympne pour tenter de battre le record Angleterre-Le Cap, s'est écrasé à Mersa Matruh, à 420 km. du Caire, sur la côte méditerranéenne. Il se serait blessé dans cet accident.

Le suicide d'une aventurière. — Mme Marthe Hanau est décédée vendredi matin à la prison de Fresnes ; elle avait été arrêtée le 22 février dernier, le soir même où la Cour de cassation avait rejeté son pourvoi. Elle avait été condamnée à trois ans de prison. Pour des raisons de santé, elle avait été transportée à la prison de Fresnes. C'est là qu'elle vient de mourir. Le procureur de la République, en accord avec le procureur général, a ordonné une enquête. D'après les dernières nouvelles, Mme Hanau se serait suicidée. On recherche la personne qui lui a remis le narcotique dont elle s'est servie.

Les femmes dans l'aviation russe. — Trente-sept femmes ont passé avec succès les examens techniques pour l'obtention du brevet de pilote militaire et seront incorporées sous peu dans l'aviation de guerre des Soviètes.

Un bel héritage. — Six pauvres familles de Montréal viennent d'hériter d'un parent émigré jadis au Cap, d'une fortune évaluée à 48 millions de francs suisses. (Les oncles d'Afrique ont parfois du bon en Amérique !)

Des sauterelles en conserve. — Un industriel sud-africain vient d'installer une fabrique de conserve de sauterelles. Il paraît qu'en Asie-Mineure et en Extrême-Orient, il y a une abondante clientèle pour ce produit d'un nouveau genre que dégustait déjà dans le désert saint Jean-Baptiste. (Lentzbourg n'a qu'à se bien tenir...)

Chronique internationale

Finances françaises

M. Laval n'est pas un de ces hommes d'Etat qui énoncent de beaux programmes dans leurs discours, mais redoutent de les mettre en pratique par crainte des critiques et des protestations. C'est un homme d'action. Il vient d'en donner une preuve nouvelle par les décrets-lois. La France a accru sa dette de 80 milliards en cinq ans ; il était impossible de continuer dans une voie qui conduisait à la catastrophe ; aussi le chef du gouvernement a-t-il demandé des pouvoirs spéciaux pour remédier au désordre économique. M. Laval n'a voulu ni de l'inflation ni de la dévaluation, parce que l'inflation dépouille le peuple et que la dévaluation ne pouvait être pratiquée dans un pays dont la monnaie a déjà perdu les quatre cinquièmes de sa valeur. L'énergie de M. Laval devrait inspirer d'autres pays qui sont dans une fâcheuse position ; la Suisse en particulier recouvrerait vite de saines finances si elle employait le même système.

Italie et Ethiopie

C'est l'affaire éthiopienne qui est toujours au premier rang des préoccupations des chancelleries parce qu'elle n'intéresse pas seulement deux nations, mais encore toutes les nations qui ont des intérêts en Afrique, et par-dessus tout le Quai Wilson. L'Ethiopie, par la voix de son empereur, fait appel à la Société des Nations chargée de régler les différends entre deux de ses membres ; l'Italie n'entend pas être soumise au pacte et elle menace de suivre l'exemple de l'Allemagne et du Japon. Si les grandes puissances se retirent dès que le Conseil veut leur imposer la règle commune, la Société des Nations a fini son règne dans le domaine de la paix. On se souvient qu'après de laborieuses négociations, le Conseil de la S. d. N. laissait aux deux parties toute liberté pour résoudre le différend conformément à l'art. 5 du traité italo-éthiopien du 2 août 1928, mais il décidait de se réunir au cas où les quatre arbitres ne seraient pas parvenus à la date du 25 juillet à s'entendre pour le choix d'un surarbitre.

Comme on le prévoyait, les arbitres n'ont pu parvenir à s'entendre sur leurs compétences et sur l'objet de leurs délibérations. Les représentants de l'Italie n'ont pas voulu entendre parler d'un surarbitre parce que, disent-ils, leur pays ne saurait soumettre une question de cette importance à la décision d'un étranger. L'Italie voudrait que la Société des Nations rejette de son sein l'Abyssinie pour n'avoir point rempli toutes les conditions mises à son acceptation, entre autres celle concernant l'abolition de l'esclavage. Si l'Ethiopie était déclarée indigne de la ligue, l'Italie entreprendrait aussitôt, armes à la main, son œuvre d'assainissement.

Le problème italo-abyssin est beaucoup plus complexe que certains le croient, parce que l'Italie incarne le régime fasciste, et que les antifascistes sont tentés de prêter main-forte aux Ethiopiens dans le désir d'abaisser le gouvernement de Rome. Les Etats-Unis ont vu le danger, auquel se mêlait déjà celui de la race, puisque des enrôleurs noirs parcouraient déjà le pays ; aussi ont-ils pris des mesures immédiates pour mettre un terme à ces enrôlements. Ceux qui quitteront les Etats-Unis pour combattre dans les rangs des armées éthiopiennes ou italiennes, perdront leur nationalité américaine.

La monarchie en Autriche

Dans une question qui intéresse tant de pays, la moindre manœuvre imprudente peut amener des complications internationales. L'Autriche le sait bien, elle qui attend l'heure propice pour restaurer la monarchie des Habsbourg. Cette question interne est devenue un problème international par la faute de la Petite Entente qui a horreur de la famille impériale d'Autriche. Le veto de la Petite Entente au retour d'Otto sur le trône de ses pères est une atteinte grave à la liberté des peuples. Mais hélas, il y a longtemps que cette loi ne joue plus pour les petites

nations soumises aux traités de 1919 ou au bon plaisir des grandes puissances : la Georgie et l'Arménie avaient tous les droits à l'indépendance, elles n'en ont pas moins été sacrifiées. Aux forts, tout est permis. Si un petit Etat vaincu en 1918 avait déchiré les clauses militaires du traité de paix, l'on aurait employé la force pour le contraindre à reprendre le joug. Il ne pouvait être question d'un tel traitement pour le Reich.

... et en Grèce

Aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les Autrichiens qui demandent un roi ; les Grecs estiment le régime monarchique de beaucoup préférable à la république. Il semble cependant que le général Condylis ait voulu aller un peu vite en besogne. Le plébiscite aura lieu en automne et l'on ne voit pas pourquoi le gouvernement devrait être entièrement dévoué au roi au moment de la consultation populaire.

A la neutralité du Conseil des ministres, la Grèce vient de préférer la sympathie du Conseil. Le roi Georges rentrera bientôt dans ses Etats.

Un fameux « point »

Le roi George V a passé en revue la flotte britannique dans la rade de Spithead. C'est une solennité traditionnelle à laquelle le souverain n'a jamais manqué, car il aime beaucoup la mer, ayant fait comme « midship » ses premières armes.

C'est à lui que son commandant dit, à l'époque, alors qu'il venait lui montrer le relevé du « point » qu'il venait de faire au large de l'Irlande :

— Altesse, veuillez vous découvrir...

— Pourquoi ? répondit le prince.

— Parce que, si vos calculs sont justes, nous sommes précisément en train de pénétrer dans l'abbaye de Westminster...

Au restaurant

— Garçon, appelez le patron !... Dites-moi, Monsieur, voilà un bifteck qui est si dur que je ne puis le couper !

— Je vois ce que c'est... Garçon, changez donc le couteau de monsieur !

3,5 cts

c'est le prix d'un verre de 2 dl. de sirop préparé chez soi avec nos extraits pour sirops.

En vente partout. Mode d'emploi sur le flacon. Préparation simple.

Dr A. WANDER Prix 75 cts
S.A. BERNE

Soumission

La CAVE des Producteurs de vins de LEYTRON-SAILLON et Environs, met en soumission les travaux de construction des vases en ciment armé et verré pour l'aménagement d'une cave complémentaire.

Les plans et formulaires de soumission peuvent être consultés au bureau de M. C. Besson, architecte à Martigny auquel les soumissions portant la mention « Cave de Leytron-Saillon et Environs », devront lui parvenir pour le vendredi 26 ct. à 12 heures.

Avis

LA BOUCHERIE
G. Marmillod
La Tour de Peilz
offre belle

GRAISSE

de bœuf fondue de première qualité à fr. 0.50 le kilo. Envois contre remboursements.

A louer un Appartement

complètement remis à neuf, 4 pièces, véranda, chauffage central, salle de bain, jardin. A la même adresse, à vendre deux fourneaux en pierre de Bagnes en bon état. S'adresser à Charles Piota, av. de Martigny-Bourg.

jeune homme

de 16 à 18 ans sachant bien traire. S'adresser à Hermann Rouiller, route du Simplon, Martigny-Ville.

Fromage

d'Emmental, gras, vieux
Envois de 5 kg. Fr. 2.20
» 15 » 2.10
Plus grande quantité 2.—
Jos. Wolf, Colre, Tél. 6.36

OCCASIONS

Côtes fumées 80 ct. le kg.
Bidon de graisse 5 kg. fr. 4.—
Cervelas 2 pour 25 ct.
Saucisses de ménage 1.— le kg.
Demi-port payé.

Crausaz Auguste

Sion - Martigny - Monthey

FROMAGE

Tilsit pièces d'env. 4 kg.
gras, à fr. 2.— et 2.20
1/2-gras, à fr. 1.70
1/4-gras, à fr. 1.40
Envois de 15 kg. réduction de 10 cts. par kg.
Jos. Wolf, Colre, Tél. 6.36



GLUANT

Vente détail — .90 la douz.
Dépositaire de gros.
Ch. Viredaz, Lausanne

Un verre de lait
est un petit repas rafraichissant
Commission suisse du lait

Fabrique de Meubles Reichenbach Frères & C^{ie}

L'une des plus importantes de la Suisse Romande **SION**

Magasins à l'avenue de la Gare, **complètement transformés**, nouvellement et supérieurement décorés

MOBILIERS

simples et luxueux

D'UNE CONSTRUCTION PARFAITE et à des PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Nouvelles Créations

Grand choix de Tissus, Rideaux et ravissants Bibelots

Récent arrivage de

Voitures d'Enfants Pousse-Pousse Petits Lits

Visitez notre Exposition

Dépôts: Magasins à Monthey et Aigle - Léon Torrent, Monthey

G^{de} Boucherie Pisteur

36 bis, Rue de Carouge, Genève

Rôti le kg. 1.50 Ragoût mouton le kg. 1.50
Bouilli " 1.20 Graisse rognon " 0.70
Tél. 42.059 Contre remboursement

Attention!

Du 22 au 25 juillet, au

Magasin de Chaussures Stöckli
succ. Læw S.A., MARTIGNY

démonstration gratuite pour l'ENTRETIEN des CHAUSSURES par les produits WOLY

Entrée libre

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX

Dimanche prochain

sera mis en marche, quel que soit le temps, un

Train spécial pour le Valais

Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc.

LA CIGARETTE MARYLAND

"Colonial"
POUR LA SANTÉ 60 Cts. les 20 pièces

J. Burgener

Dentiste

Martigny

sera absent

du 29 juillet au 12 août

Coffres-forts et cassettes

à partir de fr. 20.—. Demandez prix très avantageux à A. Longchamp, fabr. Vevey

On achèterait

Moutons et agneaux gras

BOUCHERIE AGRICOLE CHAMOSON Téléphone 41.442

A vendre une moto 500 cm.

ROYAL ENFIELD

Occasion unique. A enlever à bas prix. S'adresser au bur. du journal qui indiquera.

Tip annuel BEX



27 et 28 Juillet 1935
Demandez le Plan de Tir

CAISSE D'ÉPARGNE

de la Féd. des Sociétés de S. M. du Valais

Fondée en 1876 SAXON Réserves fr. 481.000

Dépôts

4 1/4 % à terme ← 4 %

sur carnets 3 % avec garanties spéciales exigées par l'Etat.

Correspondants à Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

Bon marché! Gnagis

crus, queues, museaux, bajoues, oreilles de pores, 30 cts. le 1/2 kilo; TÉTINES fumées, marchandise soignée, 25 cts. le 1/2 kilo; SAUCISSES ménage, porc et bœuf extra, 90 cts. le 1/2 kg. RAGOUT DE MOUTON, 75 ct. le 1/2 kg. Service soigné contre remboursement, port en plus. Se recommande:

Boucherie-Charcuterie Suter, Montreux

Saucissons

de campagne 1^{re} qualité, à Fr. 2.80 le kg. - En-dessus de 5 kg. franco de port. Charcuterie Agricole Chamoson Téléphone 41.442

TIMBRES caoutchouc

Imprimerie Pillet, Martigny

Sirop de framboises Wander



A la maison



En excursion

Facile à emporter, grâce à sa concentration élevée.



Avec du pouding

Nous avons nos propres cueilleurs à la montagne. Nos framboises sont amenées à l'usine par la voie la plus rapide et nous les pressons immédiatement. Le sirop de framboises «Wander» est composé exclusivement de pur jus de framboises et de sucre. - En vente partout en 1/2, 1/3 et 1/4 de bouteille. Pour excursions 1/3 de bouteille avec bouchon à vis.

Dr A. WANDER S.A., BERNE

LE NOUVEAU GERBER

Super-gaz

VOUS GARANTIT JUSQU'À

40% d'économie 40%

Remplace partout le gaz de la ville avec sécurité absolue

Meilleur marché que le bois, le charbon, l'électricité, le gaz de ville et surtout le gaz en bouteille qui coûte 2 à 3 fois plus cher.

Avant d'acheter un appareil quelconque avec lequel vous auriez des ennuis, faites une comparaison avec nos derniers modèles portatifs Type SUPER-GAZ

ECRIVEZ-NOUS ENCORE AUJOURD'HUI en nous adressant le bulletin ci-dessous à coller sur une carte postale avec votre adresse et vous recevrez gratis notre tarif avec nouveau prix.

Agent général: ARNOLD GERBER, Lausanne, Avenue Beauvieu, 7
Veuillez m'adr. gratis votre tarif. Me faire une démonstration, sans engagement.

Nom et prénom: _____
Adresse détaillée: _____
Localité: _____ Date: _____

On demande dépositaires dans toutes les localités

Feuilleton du Journal « Le Rhône »

20

Orgueil Vaincu

par MARY FLORAN

Couronné par l'Académie française

Son rêve évanoui mouilla d'une larme furtive ses beaux yeux bleus. A elle, elle ne songea point, sinon pour s'étonner qu'on pût encore l'aimer. Elle s'était mise, par la pensée, à l'écart de ce monde, elle ne se sentait plus jeune, avait oublié sa beauté. La mort du bien-aimé l'avait couchée dans une tombe morale, et elle s'étonnait qu'on vint l'y chercher, elle qui avait fait abstraction de son moi intime et ne vivait plus pour elle-même, mais seulement pour ceux qu'elle aimait.

Sans une hésitation, elle se dirigea vers sa table et d'une main ferme écrivit:

« Mon ami, votre affection m'a toujours été douce, pourquoi me causer le chagrin de lui donner la seule forme dans laquelle je ne puisse l'autoriser ni vous la rendre?... Je vous en prie, revenez d'une illusion et d'une erreur. Je ne suis plus de ce monde, l'espoir seul m'y soutient de la réunion promise, un jour, là-haut, avec mon unique amour. La vie est finie pour moi, elle s'ouvre pour vous. N'en fermez pas la porte à cause d'une chimère. Prenez le bonheur qui, tôt ou tard, s'ouvrira à vous, et faites en sorte que je puisse encore, sans arrière pensée ni scrupule, avoir la joie de vous appeler mon ami. »

Eliane cacheta sa lettre et sonna sa femme de chambre.

Le facteur était passé.

— Ce sera pour demain, fit-elle.

Elle se remit à ses occupations ordinaires et, dans l'après-midi, elle sortit pour aller, au village, voir les pauvres.

Mme de Julianne arriva presque aussitôt après son départ. Confidente de M. de Chasselot, elle venait à la rescousse, après la lettre, et pour connaître, aussi, l'impression qu'elle avait causée. Sachant que le duc était là, elle entra et ne lui cacha pas sa déconvenue de ne point trouver Eliane. Puis, toujours étourdie et pénétrée, en plus, de son sujet, elle ajouta:

— Alors elle fait des courses de charité; elle est peut-être allée aussi sur la tombe de son mari. Quel air avait-elle?

— Mais son air de tous les jours, fit M. de Crussec intrigué; pourquoi?

— C'est que...

Et, après une hésitation, l'écervelée continua:

— Il faudra bien que vous le sachiez un jour, autant vous le dire tout de suite: Eliane a reçu, ce matin, une demande en mariage.

— De M. de Chasselot? interrogea le duc, qui avait pâli, mais dont pas un muscle de l'impassible visage ne remuait.

— Oui, comment avez-vous pu deviner?

Sans répondre, M. de Crussec reprit, sévère:

— C'est bien tôt.

— Oh! il n'est pas pressé, seulement il a su que le colonel de Rosier devait rechercher Eliane; alors, vous comprenez, il a voulu se mettre sur les rangs.

— C'est trop juste, fit le duc ironique.

— Eliane ne vous a rien dit?

— Rien, absolument, et je ne puis vous renseigner sur ses intentions, car je les ignore.

Puis, délibérément, le duc changea de sujet.

Lorsque Eliane revint, il ne lui dit rien, mais le soir, contre son habitude, il remonta de bonne heure chez lui, où l'on eût pu l'entendre marcher jusque fort avant dans la nuit.

Une profonde tristesse le hantait: il allait donc la perdre, celle qui, en quelques mois, était devenue sa fille chérie. Il allait voir occuper, dans ce jeune cœur et cette jeune vie, la place de son fils, de son Edilbert, auquel, lui, avait fait, en son âme, un tombeau éternel. Qu'est-ce que la durée des amours et des serments de ce monde? Quelles larmes ne sont vite séchées par l'oubli, et de quelle fragilité sont les sentiments humains?

Car, avec ce pessimisme des gens qui ont beaucoup souffert, le duc ne doutait pas de la réponse d'Eliane, et son observation personnelle, la lui ayant montrée si amicale avec M. de Chasselot, corroborait ses craintes. Sans doute, elle attendrait encore un peu, elle avait trop le sentiment des convenances pour ne pas le faire, mais elle donnerait, dès aujourd'hui, l'espérance que, seule, on sollicitait. Peut-être lui cacherait-elle la résolution qui devait la séparer pour toujours de la famille de Crussec, et il lui semblait qu'il ne pourrait la revoir, la supporter sous son toit, sachant ce secret entre eux. Il lui prenait alors, à son endroit, une sorte de colère. Ce mari qu'elle avait épousé envers et contre tous, et que, — on ne pouvait le nier, — elle avait passionnément aimé, si tôt l'oublier? Que sont donc ces faibles cœurs de femme, qui ne savent pas supporter la douleur? A qui il faut le bonheur, à tout prix, se

disait le duc, et qui lui sacrifient la fidélité de leurs sentiments et de leurs promesses.

Un retour sur lui-même le ramenait vingt-cinq ans en arrière, alors que, lui aussi, avait perdu la compagnie qu'il adorait, et à la mémoire de laquelle, noblement, sans une défaillance, — bien qu'à lui, comme à tant d'autres, la vie ait pu offrir le mirage d'un recommencement, — il avait su rester strictement fidèle.

Ce qu'il avait fait, d'autres ne pouvaient-ils le faire aussi? Si cette jeune femme avait cherché une position, après la quasi-misère à laquelle, par fierté, elle s'était condamnée, elle eût eu une excuse; mais ne lui avait-il pas ouvert sa maison, puis ses bras et son cœur?... Après lui, Hervé ne serait-il pas là pour veiller sur elle? Elle n'était plus une isolée... Alors?...

Alors elle voulait retrouver les joies passées d'une légitime tendresse, d'une douce intimité...

Le lendemain matin, comme étouffé par le poids des pensées intimes qui le torturaient, il s'en ouvrit brièvement à Hervé.

— Tu sais, lui dit-il, je ne m'étais pas trompé, M. de Chasselot demande Eliane en mariage.

(A suivre.)